



Union Nationale
des Associations Familiales



COMMUNIQUE DE PRESSE

N° 21 - 3 octobre 2014

6 OCTOBRE : JOURNEE NATIONALE DES AIDANTS Focus sur l'action des aidants familiaux au quotidien

8,3 millions de personnes aident un proche, malade, en situation de handicap ou âgé dépendant. Pour l'UNAF, cette journée doit mettre en lumière les aidants familiaux, maillons essentiels de notre cohésion sociale. A cette occasion, l'UNAF publie deux documents, l'un pour valoriser les aidants et rendre compte de leur réalité quotidienne et l'autre, en collaboration avec l'ORSE, pour inciter les entreprises à prendre en compte leurs salariés aidants.

Un numéro de la revue de l'UNAF dédiée aux aidants familiaux



Pour dire qui sont les aidants, affirmer leur rôle **social** et économique, décrire leurs réalités, mesurer le poids de cette charge familiale particulière, recenser les aides et les dispositifs qui existent, présenter les actions associatives et territoriales qui leur sont consacrées... des experts, des associations et des aidants ont été appelés à contribuer à ce nouveau numéro de la revue Réalités familiales.

Le premier guide à destination des entreprises sur les aidants familiaux



Aujourd'hui près de la moitié des 8,3 millions d'aidants sont en activité professionnelle et ce chiffre ne cesse d'augmenter. L'ORSE, partenaire des entreprises et des syndicats avec l'UNAF, représentante des familles et interlocutrice des pouvoirs publics, publie ensemble le premier guide pour accompagner les entreprises dans la prise en compte de leurs salariés aidants.

Pédagogique et méthodologique, ce guide propose des solutions et des exemples de mises en œuvre, notamment dans le cadre des négociations sociales d'entreprise ou de branche.

Le CIAAF, l'ANDRH, les confédérations syndicales et la Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie ont contribué à sa rédaction.

Depuis plus de 10 ans, l'UNAF avec les UDAF s'est engagée en faveur d'une reconnaissance par la société du rôle crucial des personnes qui se consacrent à leur proche : faire connaître leurs difficultés, les accompagner, et obtenir des avancées significatives de leurs droits. Le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement, en offrant des solutions de répit aux aidants, va dans le bon sens, mais il est nécessaire de continuer à améliorer le droit des aidants familiaux et de leur permettre de concilier pleinement leur rôle et leur vie professionnelle.